



fondation AClem

A L'ATTENTION DU CONSEIL DE FONDATION

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'EXERCICE 2021

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie mondiale Covid-19 et par ses conséquences générales de ralentissement économique, en particulier dans les pays où AClem déploie ses projets caritatifs en Ouganda et au Myanmar.

Un évènement majeur et dramatique est venu se rajouter au Myanmar avec le renversement du gouvernement démocratique et le retour en puissance de la junte militaire.

En Ouganda, le projet QHETI livré en 2020 est resté en 2021 en attente de trouver sa nouvelle vocation éducationnelle, avec plusieurs contacts auprès d'institutions locales intéressés par notre infrastructure.

Parallèlement, AClem a été sollicitée pour la mise en place d'un nouveau projet de soutien à la population du Kenya dans le territoire de la tribu des Samburu, frappés par la sécheresse extrême.

Pendant l'exercice 2021 AClem a également continué à répondre favorablement à plusieurs demandes d'aides de personnes en détresse et/ou à la recherche d'aide ponctuelle (« autres projets »).

En matière de récolte de fonds, la fondation avait planifié un gala de charité en 2021 pour donner suite aux évènements de récolte de fonds similaires de 2016 et de 2018. Malheureusement, l'organisation du gala de charité de 2021 a dû être annulée en cours de route, car les restrictions sociales liées au Covid ont freiné la réussite de la vente des tickets de participation. Les premiers objets destinés aux enchères que nous avons achetés ont pu être revendus dans l'attente d'un prochain dîner de gala à planifier.

L'année 2021 a été marquée également par un remaniement des membres du conseil de fondation ayant intégré formellement les deux volontaires et pilotes des projets Laurence Hurter et Grace Rocoffort de Vinnière, qui nous accompagnent depuis des années. AClem les remercie de cœur pour leur travail et leur implication dans cette « petite » fondation qui accomplit de grandes choses..., grâce au principe du volontariat, pilier de notre philosophie.



RECETTES ET DEPENSES

Les recettes et dépenses de la fondation en 2021 se résument comme suit (en CHF) :

Recettes

Dons et legs versés à la fondation	60'036	
Revenu net des appartements en location	36'073	
Autres produits (net)	0	96'109

Dépenses liées aux projets

Fonds alloués aux projets Ouganda	9'787	
Fonds alloués aux projets Myanmar	26'697	
Fonds alloués à d'autres projets	6'309	
Frais de projets (missions d'inspection et de conduite)	16'344	59'138

Autres dépenses

Frais d'administration, télécommunications, ports	1'955	
Impôts immeubles et taxes diverses	1'247	
Conseil fiduciaire et organe de révision	1 239	
Frais bancaires et différence de change	678	
Cotisations, dons et frais de représentations	460	5'579

Résultats divers

461

Excédents recettes/dépenses

31'853

L'exercice 2021 a contribué avec un montant global de 59'138 CHF versé au bénéfice des différents projets caritatifs de la fondation, bouclant son exercice 2021 avec 31'853 CHF de trésorerie, une somme qui est d'ores et déjà allouée aux projets de AClem pour le prochain exercice. Les effets du ralentissement lié à la pandémie mondiale ont participé, comme en 2020, à la réduction des dépenses directes de la fondation, alors que les besoins et demandes d'aide en provenance de pays et particuliers en souffrance augmentent.

PROJETS EN OUGANDA

QEHTI & IRUNGO

L'année 2021 a été une année de réflexion et de repositionnement du projet phare QEHTI de AClem en Ouganda. Le campus a fonctionné sur le mode d'un régime réduit avec quelques activités éducatives et communautaires ponctuelles permettant de garantir l'emploi au staff réduit sur place, en charge aussi de travaux ponctuels de maintenance.



fondation AClem

L'essentiel du travail a eu lieu toutefois via les contacts et études concrètes en relation avec la mise en exploitation de la structure éducative et professionnelle représentée par QEHTI.

Plusieurs idées d'exploitation conformes avec nos missions ont fait surface et certaines ont reçu toute l'attention de notre conseil de fondation.

L'un de nos donateurs suisses notamment, a proposé d'équiper QEHTI d'infrastructures médicales de radiologie IRM, des outils d'analyse qui manquent complètement en Ouganda à ce jour (seul une IRM existe dans la capitale et les traitements doivent se faire via le Rouanda pour l'instant).

Ce service à la population pauvre et malade d'Ouganda aurait été une véritable plus-value, mais le conseil de fondation a finalement décidé de ne pas y donner suite car AClem ne dispose pas des moyens financiers suffisants pour assurer la gestion d'une structure médicale sur le long terme. Ce sont notamment les coûts des contrats de maintenance et de programmation des machines qui sont en cause (150'000.- min. par année). L'offre de notre généreux donateur reste toutefois valable et si AClem réussit à trouver un autre donateur pour supporter les coûts nécessaires à l'implémentation de ce projet ambitieux, ce volet médical pourrait voir le jour dans l'avenir.

En Ouganda notre chef de projet David Baluku continue d'assurer la gestion opérationnelle de QEHTI et entretient des pourparlers avec d'autres intéressés institutionnels ou privés susceptibles d'implémenter des projets éducationnels ou communautaires. Une proposition pour ouvrir une école d'environ 50 enfants avec des objectifs de « critical thinking » a aussi été à l'étude pendant l'exercice 2021.

Parallèlement, le projet de la nouvelle école Irungo lancée par 3 professeurs de Little Angel, a pris forme en 2021, avec l'achèvement de la construction des murs de la structure et la clôture du site. AClem participe à ce projet en tant qu'« observateur » en apportant des conseils de gestion et pédagogiques, sans intervenir en tant qu'organe décisionnel, opérationnel et financier. L'objectif de AClem dans ce projet est d'induire l'autonomie dès le départ chez les intervenants locaux, en encourageant l'indépendance et l'autonomie par rapport aux donations de AClem.





fondation AClem

PROJET AU MYANMAR

~~XXXX~~ Orphanage

Le coup d'État de 2021 en Birmanie est une opération militaire menée le 1er février 2021 par l'armée birmane. La conseillère d'État Aung San Suu Kyi, chère à la population birmane pour son combat en faveur de la démocratie, a été emprisonnée et « éliminée » de la scène politique du pays. C'est un évènement dramatique qui est intervenu en 2021 dans le pays, déjà frappé de plein fouet par les conséquences économiques et sociales de la pandémie mondiale.

A la demande de ~~XXXX~~, notre cheffe de projet sur place, AClem a accepté de renforcer son aide afin de garantir les traitements médicaux, les hospitalisations et les médicaments, non seulement aux enfants de ~~XXXX~~, mais aussi à la population locale en grande souffrance.

C'est en quelque sorte en retour en arrière de quelques années qui s'est opéré, lorsque AClem avait initié en 2010 ses projets caritatifs en Birmanie avec ~~XXXX~~, œuvrant de façon disséminée dans le pays en faveur des plus démunis. Notre cheffe de projet est une femme d'un courage extrême, ayant pris sous son aile des orphelins pour leur donner une éducation de qualité et un avenir, tout en continuant à prêter son aide là où elle est demandée.

Pendant l'exercice 2021, ~~XXXX~~ a été mise fortement à contribution pour continuer à assurer l'éducation privée des filles et garantir leur sécurité après l'arrivée des militaires.

Au niveau opérationnel, AClem a acheté des tonnes de riz et de légumes pour que ~~XXXX~~ puisse nourrir la population de ~~XXXX~~, obligée de rester cloîtrée chez elle sans pouvoir travailler à cause des exactions de la junte militaire. La presse internationale, occupée à sur-parler uniquement de Covid dans le monde, s'est désintéressée de ces évènements et le monde ignore qu'en 2021, c'est le début d'une révolution qui s'est mis en place en Birmanie : celle des civils qui n'acceptent pas d'être gouvernés par des militaires corrompus.

Notre fondation félicite notre cheffe de projet ~~XXXX~~ pour son courage et son travail bénévole acharné, nous rendant fiers de l'impact réel de nos donations.



fondation AClem



PROJET SISTER ISLAND A ZANZIBAR TANZANIE

Par suite d'une réunion de travail en Suisse au Tessin avec la cheffe de projet Francesca Micheli, AClem a décidé de profiter d'un voyage d'inspection organisé en Ouganda en mai 2021 pour envoyer Grace en Tanzanie évaluer le projet de Sister Island qu'AClem avait commencé à soutenir financièrement depuis 2020.

Le résultat de ce voyage d'inspection confirme l'intégration, à tous les effets, des objectifs de Francesca sous l'aile des projets soutenus par AClem à long terme. L'ampleur et l'efficacité des actions entreprises par Francesca depuis la création de Sister Island en plein Covid, sont remarquables.

Des salles de classes supplémentaires pour les enfants ont été construites, ainsi qu'une structure d'accueil pour les volontaires. Francesca, très impliquée avec la population locale, a également fait construire un puits pour la distribution gratuite de l'eau potable aux locaux ; elle a aussi pensé et implémenté un concept de « potager social » où les locaux peuvent aller se servir gratuitement de fruits et légumes dans l'objectif d'enrichir leur alimentation quotidienne.



fondation AClem

L'ambulance financée en 2020 par AClem circule sur la vaste île en apportant de l'aide médicale gratuite aux plus démunis, grâce à un partenariat, organisé par Francesca, avec les médecins locaux garantissant des soins gratuits en échange de l'utilisation de la seule ambulance de l'île de Zanzibar.

Au niveau pédagogique, la structure Sister Island est très solide, puisqu'elle peut compter sur l'aide de professeurs et volontaires, venant principalement d'Italie, pour transférer leurs connaissances et leur savoir-faire.



PROJET SAMBURU AU KENYA

AClem est une histoire de rencontres et de partage et le fil conducteur est la volonté d'apporter de l'aide concrète à toute personne dans le besoin nécessitant d'un « coup de pouce » pour assurer sa survie ou améliorer son éducation et/ou sa santé.

L'année 2021 a été marquée par la rencontre d'un homme exceptionnel sud-africain vivant près de Nairobi, amoureux de son pays d'adoption, le Kenya, prêt à investir de son temps et de ses connaissances, pour initier des actions jugées indispensables, voir vitales sous les aspects qui nous intéressent. La rencontre entre Reggie Hobbs et le président de AClem ne pouvait ainsi que donner lieu à la mise en place d'un nouveau projet d'envergure, si l'on considère les objectifs à atteindre.



fondation AClem

La tribu des Samburu habite une grande réserve naturelle de 165 km² classifiée en zone aride et semi-aride. Traversée d'une rivière, cette région est peuplée d'animaux sauvages et la vie des communautés Samburu est intimement liée à celle de la vie sauvage qui habite sur ses terres. Ce peuple est en effet propriétaire des terres à la suite d'un accord intervenu avec le gouvernement kenyan leur permettant, de cette façon, d'exercer leur travail, dont l'objectif est la préservation et la sauvegarde de toutes les communautés et de leur patrimoine.

Les Samburu, contrairement aux Massai, ne sont pas intégrés à la vie économique, sociale et touristique du pays et vivent exclusivement de l'élevage dont ils s'occupent en priorité puisqu'il représente leur seul moyen de survie en tant que population tribale non intégrée dans les circuits économiques. Grâce à l'accord avec l'état kenyan ils peuvent continuer à vivre sur leurs terres, selon leurs coutumes et traditions, mais ils demeurent toutefois responsables de la survie des espèces sauvages cohabitant avec eux sur cet immense territoire aride.

La vie des Samburu est liée à la survie de la vie animale et, réciproquement, la vie animale dépend fortement de l'intervention humaine des Samburu. Ils possèdent le plus grand cheptel de bêtes à cornes du nord du Kenya et leur vocation agricole se déploie sur tout le territoire, avec le déplacement des animaux en fonction de saisons et conditions climatiques et la cohabitation avec la vie sauvage.

Ces dernières années, ils ont été confrontés à des challenges énormes liés principalement à la sécheresse et au changement climatique. Pour assurer la survie des animaux, ils sont obligés de creuser des trous dans les terres très vastes, afin de recueillir l'eau indispensable à la vie des communautés ainsi que de la vie sauvage. Ces puits nécessaires, représentent toutefois un piège mortel pour les bébés, notamment les éléphants, les girafes et les zèbres, qui tombent parfois dans les trous et n'arrivent plus à en sortir. C'est une course contre la montre qui anime les journées des Samburu, dont des communautés pionnières ont uni leurs forces récemment pour sauver les animaux piégés.

Plusieurs organisations internationales ont compris l'urgence dramatique de cette situation et collaborent désormais avec les Samburu pour les aider dans leurs efforts de sauvetage de la vie animale et de leur préservation en tant que population tribale. A ce jour par exemple, des satellites Montessori émettent sur tout le territoire Samburu afin de donner aux enfants un suivi éducatif.

Seules les connaissances ancestrales des Samburu peuvent les guider dans leurs missions d'aide et d'évacuation, nécessitant pour la plupart l'intervention d'hélicoptères et des camions grue. Il règne un certain mystère sur ce savoir leur permettant de géolocaliser intuitivement les lieux où les « pièges mortels » sont en œuvre, corroborant le lien ancestral entre cette population et la vie animale.



fondation AClem

De ce fait, leur travail acharné permet de sauver des centaines d'espèces sauvages, recueillies, soignées, nourries et remises en liberté 3-4 ans après.

Le cercle vertueux du travail des communautés Samburu est exceptionnel mais très difficile à implémenter, nécessitant des moyens financiers, médicaux et techniques énormes. A titre d'information, un bébé éléphant une fois recueilli, nécessite 8 biberons de lait jour et nuit : cela représente un cout global de 250.- par jour, aux vues des moyens à déployer.

En 2021, AClem a pu réaliser son travail de « due diligence » en relation avec le centre orphelinat « Reteti » que les Samburu ont créé au nord du Kenya et avec tous les aspects logistiques préalables concernés sur lesquels AClem pourra avoir un impact.

L'étude a ainsi fait l'objet de la signature d'un MOU (Memorandum of Understanding) avec la Fondation Sarara, instigatrice du projet en terre Samburu. AClem participera avec des donations caritatives en faveur de la communauté Samburu, pour les aider dans leurs missions et déplacement lors des interventions, pour contribuer à l'installation de machines de pasteurisation, pour financer le travail du staff (exclusivement Samburu) assurant l'exploitation du centre.

Lors des voyages d'inspection du président de AClem et de Grace, tous les contacts avec les décisionnaires des Samburu et visites sur site ont pu être organisés, grâce au réseau du futur « chef de projet Kenya » de AClem, Reggie Hobbs.

La survie de ce peuple tribal sur son territoire dans l'avenir sera proportionnelle aux aides extérieures reçues ; les réseaux de philanthropie internationale se sont, à présent, saisis de cette cause et AClem est fière de pouvoir y participer en tant que bailleur de fonds.





fondation AClem



AUTRES DONATIONS

L'exercice 2021 n'a pas oublié de répondre favorablement à certaines demandes d'aide, fortement liées aux conséquences toujours présentes, de la pandémie mondiale.

Notre fondation a soutenu une famille sri-lankaise menacée d'expulsion de son domicile ; une docteure plasticienne de Lausanne appelée au Liban pour de la chirurgie reconstructive à la suite de lésions à l'acide sur les femmes ; aussi les actions d'un Sénégalais qui récupère et adopte les enfants talibés confiés très jeunes par leurs familles pauvres à des maîtres coraniques et forcés à mendier pour leur entretien et celui de leur maître.

D'autres donations ponctuelles ont marqué l'exercice 2021, notamment en Suisse à une association ayant organisé une récolte de fonds en faveur de AClem, à une artiste « en herbe » « coupée » de son public et de son travail pendant les restrictions Covid et à une famille menacée d'expulsion à la suite de la perte d'emploi toujours en contexte de Covid.



fondation AClem

Donateurs et partenaires

Plusieurs personnes et/ou sociétés partagent la vision et les valeurs de AClem et pensent, comme nous, que le changement réside avant tout dans l'action et dans l'investissement personnel et financier. AClem remercie vivement ces hommes et ces femmes pour leur générosité en temps et/ou en argent.

Crans (VS), le 11 janvier 2023

Laura Boscacci
Secrétaire Générale

Rosario A. Boscacci
Président du Conseil de Fondation